

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****MARTINIQUE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 20 juin 2017**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	25	28		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	28	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Modification du plan de financement**Parcours santé de Terreville****Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

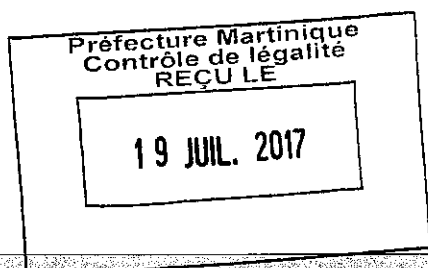
L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.



**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT
RENOVATION DU PARCOURS DE SANTE DE TERREVILLE**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la subvention du ministère des Outre-Mer, au titre du fond exceptionnel d'investissement (FEI 217), pour les travaux de rénovation du parcours santé de Terreville d'un montant de 200 679,00 € (deux cent mille six cent soixante-dix-neuf euros) obtenue par la ville de Schœlcher ;

Considérant la nécessité d'actualiser le plan de financement initial au regard des réponses des partenaires institutionnels et de la réévaluation du coût prévisionnel de l'opération qui s'élève désormais à 487 081 € (quatre cent quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-un euros) ;

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver le nouveau plan de financement des travaux de rénovation du parcours santé de Terreville tel que présenté ci-dessus :

Etat – DETR (15%)	:	75 000.00 €
ETAT – FEI- 2017 (41%)	:	200 679.00 €
Ville de Schœlcher + CTM- ACTC 2014 (44%)	:	211 402.00 €
		487 081.00 € HT

Les postes de dépenses sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Etudes techniques complémentaires et travaux préparatoires, panneaux d'information	41 123.42
Rénovation agrès, carbet ...	25 850.47
Réfection de la piste	55 000.00
Sécurisation du local technique	4 678.00
Eclairage et mise aux normes des installations électriques	301 071.70
Aménagement espace de fitness	59 357.83
Total HT (€)	487 081.00

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 JUIL. 2017
Le Maire

Luc CLEMENTE

